



Association Monument DREYFUS

15, rue du Tivoli 68100 MULHOUSE

**Inauguration du Monument du « Capitaine Dreyfus réhabilité »  
à Mulhouse au parc Steinbach le 9 octobre 2016.**

Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

M. Le Premier Président de la Cour de Cassation, vous nous avez fait l'honneur de présider à l'inauguration du Monument du Capitaine Dreyfus réhabilité et nous vous en sommes particulièrement reconnaissants, cette inauguration étant grandement symbolique pour la Justice, la Nation et Mulhouse sa ville, en ce jour anniversaire de sa naissance le 9 octobre 1859 et en cette 110<sup>ème</sup> année de sa réhabilitation, survenue le 12 juillet 1906.

Monsieur le Grand Rabbín de France votre présence nous honore en un temps où « L'Affaire » est particulièrement d'actualité.

Je remercie tout particulièrement le Dr Jean Rottner maire de Mulhouse Vice-Président de la Grande Région qui a décidé de faire de la 110<sup>ème</sup> année de la réhabilitation « l'année Dreyfus » à Mulhouse ; Madame Anne-Catherine Goetz adjointe au maire, Présidente du comité de pilotage, Mr Aubin Brandalise Directeur adjoint du cabinet du Maire, M. Joël Delaine conservateur en chef des Musées de Mulhouse, l'ensemble des membres de l'association « Monument Dreyfus » pour leur importante contribution à cette année.

Je remercie bien entendu Madame Sylvie Kœchlin pour l'excellence de l'œuvre qui a été réalisée, la force de son expression, la symbolique de la réhabilitation, l'expression de l'histoire de « l'Affaire », dans un granit qui devrait être intemporel et que nous transmettons ,aujourd'hui aux futures générations.

Je remercie toutes les personnes et toutes les institutions, des plus modestes aux plus importantes qui ont donné suite à la souscription nationale qui a été lancée en octobre 2014 afin de réaliser le « Monument ».

Le 12 juillet 2006 le regretté Edouard Boeglin, délégué général et moi-même, avec 100 Mulhousiens, avons créé l'association « Monument Dreyfus », en estimant que « l'Affaire » « était devenue un monument dans l'histoire de la République et que ce monument est celui d'une éthique, d'une morale, fondatrices d'un état de droit, républicain, laïc, respectueux des principes de la justice civile, dans le respect aussi de l'intégrité et de la liberté de ses citoyens, monument devant, s'ériger en barricade face aux complots contre l'humain. La République ne peut être celle des castes mais celle des hommes qu'elle se doit de prendre sous son aile.

Voilà l'histoire d'un homme, d'un couple, d'une femme exemplaire, Lucie, d'un frère, Mathieu, ardent défenseur, d'une famille, dans le cadre de la Nation Française à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, avec ses caractéristiques socioéconomiques, religieuses, politiques, militaires, médiatiques. Alfred Dreyfus est né dans une famille viscéralement attachée à la France au lendemain de la défaite face à l'Allemagne, famille traditionaliste aussi, reconnaissante à la France d'avoir octroyé aux juifs la citoyenneté et la liberté. Il entre à polytechnique, puis à l'école d'application de l'artillerie, stagiaire à l'état major, puis Capitaine à 30 ans. Se met alors en marche une machination lancée par le colonel Sandherr, mulhousien, lui aussi, antisémite notoire, sur la base d'un faux »bordereau « accusateur de trahison. Dreyfus est arrêté le 15 octobre 1894, passé en Conseil de Guerre de Paris le 9 décembre 1894, condamné et déporté à l'île du Diable ; 4ans et 4 mois après le jugement est cassé ; 2<sup>ème</sup> condamnation en août 1899 en Conseil de Guerre de Rennes, « jugé coupable avec circonstances atténuantes » malgré les preuves d'innocence.

Quelques interrogations viennent à l'esprit, elles concernent le passé comme le présent : « l'Affaire » n'est pas un évènement parmi d'autres inscrit dans les cycles de l'histoire de France et de l'Europe ? Et pourtant de 1894 à 1899, du 12 et du 21 juillet 1906 à ce jour y aurait il un fil rouge ?

De Mulhouse notre ville au village qu'est devenu le monde y-a-t-il une continuité ? Les articles de presse, les caricatures de Caran d'Ache de l'époque, étaient déjà les précurseurs des agences de presse actuelles, de la toile et des cybers citoyens d'aujourd'hui. Des affrontements idéologiques, religieux du 19<sup>ème</sup> siècle, à l'effondrement des valeurs humaines de base en Europe il y a 76 ans, de l'acharnement fanatique sur un homme au génocide d'un peuple pouvons nous évoquer des liens ?

Des croisades, de l'Espagne d'Isabelle, des persécutions et des pogroms jusqu'à la Shoah, des dogmes religieux, de l'arbitraire, des protocoles des sages de Sion à mein kampf, de falsifications tragiques en boycotts, de l'antisémitisme à l'antisionisme, comment pourrions nous ignorer une continuité historique ?

Aujourd'hui nous devons dire non au terrorisme, y compris intellectuel non à l'incitation à la haine, non à la délégitimation, de dire de même non à Clermont Tonnerre. De dire que les dérives fanatiques et totalitaires sont contraires à l'éthique des sociétés développées et que notre destinée humaine commune, l'honneur de nos vies, la justification de nos personnes se jouent aujourd'hui comme hier.

Et puis janvier et novembre 2015, juillet 2016 était-ce un hasard ou la traduction d'une évidence ? Quelles étaient, quelles sont les options fondamentales des Etats en un temps ou des réseaux impalpables se substituent aux règles et aux lois ?

A une croisée des chemins de notre société, le mal serait-il inhérent à la condition humaine quand nous observons l'importance de l'hiatus entre le symbolisme de la création, la sacralité de la vie et les intérêts étatiques coiffant la morale ? Les « Droits de l'Homme » peuvent-ils êtres totalement désacralisés et laïcisés ?

La société du plus petit jusqu'au plus grand dénominateur ne peut garder un sens que si le débat éthique précède le débat politique.

« L'Affaire » dans l'histoire de France et de l'Humanité n'a pas été qu'un banal évènement, un soubresaut d'une époque dans un environnement spécifique de ce temps ? Vaincue en 1870, l'armée avait été humiliée, elle se devait d'entretenir la foi dans le drapeau, la patrie, la religion. Etait-ce un motif pour se placer au-dessus des lois et de la Justice ? Comment en arriver à souscrire à ce lamentable « monument Henry » et affirmer avec Léautaud « pour l'Ordre contre la Justice et la Vérité » ? Comment ouvrir la porte consciemment ou inconsciemment à tous les ressentiments, à toutes les angoisses populaires et contribuer avec des paroles et des écrits à l'anticipation des évènements des 19ème et 20ème siècle ? Comment ne pas affirmer à contrario avec Péguy « la passion de la vérité, la passion de la justice, l'intolérance du mensonge... » D'un coté Dieu, la Patrie, l'Etat, l'Armée, les détenteurs du dogme, de l'autre la Vérité et la Justice, les garants de la Liberté face à la Raison d'Etat.

Et de rappeler Mauriac à propos de « l'Affaire » l'Affaire Dreyfus est un miroir dont la fidélité est terrible et qui nous restitue nos traits éternels, les nobles et les pires ».

Dans la cour de l'Ecole Militaire le 5 janvier 1895 l'Armée arrache les galons du Capitaine Alfred Dreyfus et c'est le 21 juillet 1906 dans le même cadre, que l'Armée le nomme Commandant et lui remet la Légion d'Honneur.

Dès 1896 Bernard Lazare publia « une erreur judiciaire, l'Affaire Dreyfus ». En écrivant « Les faits sont maintenant connus de tous, je n'ai rien à y ajouter. Ils parlent d'eux-mêmes. Quel est l'homme de bonne foi qui osera désormais dire que ce n'est pas comme juif que le Capitaine Dreyfus fut poursuivi, jugé et condamné ? Qui osera dire encore que c'est moi qui ai voulu introduire dans le débat une question religieuse qui lui était étrangère ? Ce n'est pas moi qui ai choisi ce terrain, il m'a été imposé... Ceux qui ont su se dégager de ces intérêts étroits diront avec moi : Quand la liberté d'un homme est lésée, quand un innocent est frappé, c'est là une atteinte à l'éternelle justice. Ils diront avec moi, toute cause particulière devient générale, si l'on sait la regarder... La liberté de tous les citoyens se trouve atteinte par la façon atroce dont quelqu'un a été jugé, et c'est les défendre tous que d'en défendre un seul. J'ai défendu le Capitaine Dreyfus, mais j'ai défendu aussi la Justice et la Liberté. »

C'était de même avec la publication de « J'accuse » de Zola que le 13 janvier 1898 le complot contre Dreyfus devint « l'Affaire ». La société Française dans son collectif et dans toutes ses couches dérapa : haine raciale, antisémitisme, « Mort aux juifs » fusèrent. » Zola écrit :

« C'est un crime d'égarer l'opinion, d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie jusqu'à la faire délirer. C'est un crime d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance en s'abritant derrière l'odieux antisémitisme dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra si elle n'en est pas guérie... C'est un crime de faire du sabre le dieu moderne ».

C'est dans ce contexte que Théodore Herzl journaliste hongrois posa la question de la sécurité des juifs d'Europe, de la nécessité de leur octroyer un état en organisant le 29 août 1897 le 1<sup>er</sup> congrès sioniste à Bale mouvement politique qui déboucha sur la création de l'Etat d'Israël en 1948.

Malgré un antisémitisme environnant majeur grandissant en France et en Europe des années 1880 jusqu'à la fin du siècle, avec notamment le succès des publications de « la France Juive » d'Edouard Drumont en 1886 et de son journal « la libre parole », malgré cet environnement il nous appartient de dire que « L'Affaire » ne doit pas être considérée comme spécifiquement et uniquement à connotation juive et antisémite mais tout autant de nature universelle, un combat de l'homme pour l'homme, un combat républicain pour la justice.

L'importance de la Cour de Cassation, de sa Chambre Criminelle présidée par Louis Loew, des Chambres Réunies, sera évoquée par Mr. le Premier Président ; la Cour fit face aux injures, aux diffamations, à un vote de dessaisissement de sa Chambre Criminelle par la Chambre des Députés.

Au moment de quitter ses fonctions en 1903, Louis Loew devenu Président Honoraire de la Cour de Cassation s'exprimera ainsi, après avoir lui même, protestant mulhousien, été l'objet d'attaques injurieuses, antisémites. « Ce sera le grand Honneur de la Chambre Criminelle de la Cour de Cassation d'avoir su résister à la pression que de toutes parts on s'efforçait d'exercer sur elle et d'avoir su écarter de son prétoire tous ceux qui prétendaient la servir, bravant les outrages et les menaces elle est demeurée jusqu'au sacrifice d'elle-même, fidèle à sa mission de rechercher la vérité. Cette vérité qu'il ne faut jamais fausser même en vue d'un intérêt qui semblerait plus haut qu'elle, car il ne saurait en avoir de plus haut ».

A présent faisons référence aux Alsaciens de l'Affaire ; outre Louis Loew, la cause du Capitaine a été grandement défendue aux cotés de sa famille, Lucie et Mathieu Dreyfus, par les milieux protestants industriels mulhousiens. Jean Mieg-Koechlin Maire de Mulhouse, Théodore Schlumberger, député de Mulhouse, Président de la Société Industrielle ; Auguste Scheurer Kestner, chimiste réputé, patron de l'entreprise Thann et Mulhouse, Vice-Président du Sénat, « la Justice elle se fera Messieurs, car suivant le mot de Gambetta elle est immanente dans l'histoire et tôt ou tard la vérité finit par triompher ». Joseph Reinach Député, Lucien Herr d'Altkirch agrégé de philosophie, bibliothécaire de normale sup.

Il y a lieu de même de rappeler l'importance du Lieutenant-Colonel Picquart, héros parfois oublié à la tête de la Section de Statistique et qui a été le premier à dénoncer le « complot » contre le Capitaine Dreyfus, ce qui lui a valu de passer aussi en Conseil de Guerre puis d'être mis aux arrêts « J'ai obéi à ma conscience » disait-il.

Rappelons l'importance des soutiens : les littéraires, Charles Péguy, Marcel Proust, Mirbeau, Anatole-France, les artistiques Monet, Eugène Carrière, les scientifiques Henri Poincaré, Paul Appell, Gabriel Monod, Charles Friedel, et bien d'autres faisant état de leur légitimité et de leur autorité morale.

Enfin sont entrés dans l'histoire, comme les géants de la République, Jean Jaurès et George Clemenceau, ainsi que Waldeck-Rousseau initiateur de la grâce.

En face relevons les antidreyfusards : Maurice Barrès, Edouard Drumont, Félix Faure président de la République, Godefroy Cavaignac, Jules Méline, Général Mercier, Commandant Henry, Colonel du Paty de Clam.

Aujourd'hui alors que nous venons d'inaugurer le seul monument dédié 110 ans après le 12 juillet et le 21 juillet 1906 au « Capitaine Dreyfus Réhabilité », Dreyfus, Français, juif, Alsacien, Mulhousien, Officier exemplaire de l'Armée Française, injustement condamné deux fois en Conseil de Guerre consécutivement à un complot militaire, à une raison d'Etat, à un environnement antisémite de la société française.

Que ce monument soit au delà de « L'Affaire » aussi dédié dans l'histoire des 20ème et 21ème siècles à toutes les victimes des barbaries, anéanties par des idéologies faisant fi de toutes les racines culturelles du Monde, dédié aussi aux victimes, de cette même barbarie que nous pensions à jamais éradiquée sur notre sol de France en 2015 et 2016.

Evoquons alors ce fil rouge qui relie « l'Affaire » à notre temps et regardons en face la fin du film « J'Accuse » d'Abel Gance de 1919 et de 1938, la dernière scène qui entraîna les frissons des spectateurs, les soldats morts de la Grande Guerre sortent de terre et se dirigent vers le public comme pour exiger des vivants une explication à leurs sacrifices, d'empêcher les vivants de provoquer une nouvelle hécatombe.

Sachons que les combats contre l'antisémitisme et le racisme, le nécessaire barrage au révisionnisme historique et à toute forme de destruction des racines et de la culture de l'humanité, la nécessité de bien nommer les choses afin d'éviter d'ajouter aux malheurs du Monde comme le disait Camus, sachons que ces combats sont sans cesse à renouveler.

N'oublions pas que le XX<sup>ème</sup> siècle a été celui des cimetières, évitons qu'il en soit de même du XXI<sup>ème</sup> dont les débuts ont déjà été particulièrement tragiques.

Que soit honoré l'exemplaire courage des magistrats de la Cour de Cassation, injuriés, menacés, de la leçon d'indépendance qu'ils nous ont donné et ce que dans l'histoire la justice et la vérité doivent à la Cour de Cassation. Cette même Cour de Cassation qui une fois encore est l'aiguillon de notre société, en ayant organisé le 30 septembre 2016, 110 ans après la Réhabilitation du Capitaine, 70 ans après le jugement du tribunal de Nuremberg, un colloque consacré à « juger le crime contre l'humanité » dont les actes de terrorisme, sont une nouvelle forme.

Réfléchissons aussi à l'importance de l'intervention de Waldeck-Rousseau au Sénat en février 1899 » on a parlé de l'opinion. Je réponds parlons de justice... Oui l'opinion est mobile, oui elle a des retours soudains et irrésistibles... Et ce qu'elle pardonne le moins, ce sont les fautes qu'elle a commises parce que ses représentants les lui ont laissé commettre.

Je ne sais qu'un moyen de ne pas se tromper et de la tromper, c'est d'écouter, d'abord sa conscience ; c'est ensuite de lui obéir.

Réfléchissons ensemble au contenu du télégramme envoyé par Hermann Cohen, grand philosophe allemand, à Zola, au moment de la publication de « J'Accuse » : « Le courage pour la vérité et la justice est la médecine curative de l'histoire universelle ».

A nous tous il appartient de méditer l'histoire et ses leçons, de semer contre l'oubli, afin que « l'Affaire Dreyfus » devenue un « Monument » fondateur de la justice, de la liberté, dans l'histoire de la République, garde tout son sens... Merci.

Dr Fernand HESSEL

Président de l'association « Monument Dreyfus »